

COMPTE RENDU

Conseil Municipal de LANGEAC

Séance du 12 Décembre 2016 à 20h00

Le Conseil municipal suite à la convocation de Mme le Maire en date du 5 Décembre 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents : ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, MONTEIL Olivier, VALENTIN Sandrine, DESSALLES Stéphane, PAILHES Christian, PRIVAT Chantal, BRONCHY Didier, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, CROUZET Elisabeth, DAIRE Olivier, MATHIEU Anne-Lise, BRUNEL Jean-Pierre, TORRENT-PAILHES Françoise, ARNOULT Laurent, PULVERIC Maria, KLATA Bernadette, BEAUD Gérard, CLAUZIER Emmanuel, MASSEBEUF Claude, COUDERC Marie-Pierre, NICOUX Christian

Représentés :

FARIGOULE Chantal par ROUBAUD Marie-Thérèse
CHANY Rémi par TORRENT Joseph

Absent :

MASSEBOEUF Franck

Assistait à la réunion :

Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services.

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme Valérie GAILLARD

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Mme ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20 h 09

L'ordre du jour était le suivant

1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

FINANCES È ADMINISTRATION GENERALE

- 2 . Accueil de Monsieur Christian NICOUX
- 3 . Proposition d'une composition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes
- 4 - Proposition d'une élection des conseillers communautaires de l'organe délibérant de l'CCPCI
- 5 . Proposition délibération modificative des Budgets 2016
- 6 . Proposition d'adhésion au contrat de territoire du Haut-Allier proposé par la région Auvergne-Rhône Alpes
- 7 - Proposition de demande de subvention pour l'agrandissement de l'Office de Tourisme de Langeac auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes
- 8 - Proposition de demande de subvention pour les travaux de requalification du centre ancien auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes
- 9 . Proposition DETR 2017
- 10 . Proposition d'une assurance statutaire
- 11 . Proposition d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- 12 - Proposition d'une protection complémentaire santé des agents non-titulaires
- 13 . Proposition d'une modification du tableau des effectifs 2017
- 13 Bis . Tableau des effectifs 2017

- 14 . Proposition d'Admission en non-valeur
- 15 . proposition d'étude de réhabilitation et de redynamisation du Centre-Ville
- 16 . Proposition de dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes de moins de 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle
- 16 Bis . Annexe dérogation travaux dangereux
- 17 . Proposition d'une redevance d'occupation du domaine public
- 18 - Proposition de tarifs des services 2017 . Finances et Administration Générale
- 19 . Proposition de tarifs des services 2017 . Activités économiques et environnement

TRAVAUX È URBANISME

- 20 . Proposition de coupe de bois à Barlet
- 21 . Proposition de mise en place d'une citerne souple à l'UDEP
- 22 . Projet d'enfouissement des réseaux télécom à Moutoulon

SPORTS È JEUNESSE È VIE ASSOCIATIVE

- 23 . Proposition de tarifs des services 2017 . Jeunesse et Sports

CULTURE È VIE SCOLAIRE

- 24 - Proposition de tarifs des services 2017 . Action Culturelle et Enfance
- 25 . Proposition de convention de mise à disposition de personnel . TAP

ENVIRONNEMENT È DEVELOPPEMENT DURABLE È PATRIMOINE

- 26 . Proposition d'une procédure de dénomination Commune Touristique
- 27 . Projet « Wi-Fi 43 »

QUESTION SUPPLEMENTAIRE

- 28 . Indemnités de conseil au receveur municipal

1 È Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 Septembre 2016.

Vote : Pour : 25
Abstention : 1 (Christian NICOUX)

2 È Accueil de Monsieur Christian NICOUX

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DIT que M. Christian NICOUX siègera à la Commission Travaux - Urbanisme, à la Commission d'Appel d'Offres en qualité de titulaire et au Comité Technique Paritaire en qualité de suppléant.

Vote : Pour : 26

3 È Composition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

CONFIRME que le nombre de représentants de la commune de Langeac au sein du Conseil Communautaire de la nouvelle Communauté issue de la fusion soit fixé en application de la répartition de droit commun conformément aux dispositions de l'article L.5211-6-1 du CGCT soit **14 représentants**.

Vote : Pour : 25
Abstention : 1 (Christian NICOUX)

4 - Election des conseillers communautaires de l'organe délibérant de l'EPCI

Les 2 listes sont les suivantes

Liste Marie-Thérèse ROUBAUD

- 1- Jacqueline TORRENT
- 2- Denis BONNAFOUX
- 3- Elisabeth CROUZET
- 4- Olivier DAIRE
- 5- Françoise TORRENT-PAILHES
- 6- Laurent ARNOULT

Liste Franck MASSEBOEUF

- 1- Claude MASSEBEUF

Les résultats du scrutin par vote à bulletins secrets à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sont les suivants :

Liste Marie-Thérèse ROUBAUD : **19 voix soit 4 sièges**

Liste Franck MASSEBOEUF : **7 voix soit 2 sièges**

Les 13 représentants de LANGEAC au nouveau Conseil Communautaire sont :

- 1- **Mme Marie-Thérèse ROUBAUD**
- 2- **M. Joseph TORRENT**
- 3- **Mme Valérie GAILLARD**
- 4- **M. Olivier MONTEIL**
- 5- **Mme Chantal FARIGOULE**
- 6- **M. Stéphane DESSALLES**
- 7- **M. Gérard BEAUD**
- 8- **Mme Marie-Pierre COUDERC**
- 9- Mme Jacqueline TORRENT
- 10- M. Denis BONNAFOUX
- 11- Mme Elisabeth CROUZET
- 12- M. Olivier DAIRE
- 13- M. Claude MASSEBEUF
- 14-

5 È Délibération modificative des Budgets 2016

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint

Le Conseil Municipal :

APPROUVE les modifications des budgets Principal, du Camping, de la Micro-centrale des lotissements de Bellevue et de Moutoulon.

Vote : Pour : 26

6 È Adhésion au contrat de territoire du Haut-Allier proposé par la région Auvergne-Rhône Alpes

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'adopter le Contrat de Territoire du Haut-Allier proposé par la Région Auvergne . Rhône-Alpes dans les conditions énumérées ci-dessus et pour une période de 6 ans renouvelable.

Vote : Pour : 26

7 - Demande de subvention pour l'agrandissement de l'Office de Tourisme de Langeac auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

CONFIRME le projet de réaménagement du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme place Aristide Briand à Langeac comme décrit ci-avant.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à désigner, en cas de besoins, le maître d'œuvre conformément au Code des Marchés Publics et signer les marchés correspondants, à engager la procédure de mise en concurrence en vue de l'attribution des travaux ainsi qu'à signer tout devis ou marché à intervenir dans la limite des crédits votés au budget.

Vote : Pour : 23

Abstention : 3 (Gérard BEAUD, Claude MASSEBEUF, Christian NICOUX)

8 - Demande de subvention pour les travaux de requalification du centre ancien auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

CONFIRME l'aménagement et la requalification des espaces publics en Centre Ancien et notamment l'aménagement des places de la Liberté et de la Halle.

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter une subvention à hauteur de 50% soit 381.832 " au titre du Contrat Spécifique Haut-Allier auprès du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'opération d'aménagement des places de la Liberté et de la Halle.

Vote : Pour : 23

Contre : 1 (Claude MASSEBEUF)

Abstention : 2 (Gérard BEAUD, Christian NICOUX)

9 È DETR 2017

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

SOLLICITE un financement au titre de la DETR 2017 pour les opérations citées ci-dessus.

SOLLICITE un financement complémentaire auprès de la Région Auvergne . Rhône-Alpes pour l'acquisition du matériel de déneigement.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vote : Pour : 25

Abstention : 1 (Claude MASSEBEUF)

10 È Assurance statutaire

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le contrat d'assurance des risques statutaires suivant :

-....Assureur : Groupama Rhône-Alpes-Auvergne / Sciaci-Saint-Honoré

-....Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} Janvier 2017

-....Régime du contrat : capitalisation

-....Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois

-....Conditions :

1/ Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

▪ ...Tous les risques (Décès, Accident du Travail, Longue Maladie, Maladie Longue Durée, Maladie Ordinaire) avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire : 4,53 % (la cote de cotisation étant composée au minimum du traitement indiciaire brut)

2/ Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC :

▪ ...Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt : 1,08 %

APPROUVE le financement du service proposé par le Centre de Gestion, d'une cotisation annuelle indexée sur la même masse salariale que celle qui sert pour la cotisation obligatoire au CDG lui sera versée sur présentation d'un titre de recette spécifique. Le taux de cotisation annuelle est fixé à 0.15%.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à résilier en cas de besoin le contrat d'assurance statutaire en cours.

Vote : Pour : 26

11 È Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

INSTITUE dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique de l'Etat, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ainsi que le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) aux agents titulaires, stagiaires et contractuels à temps complet, à temps non complet et à temps partiel de la commune, relevant des cadres d'emplois ci-après :

- attachés territoriaux
- rédacteurs territoriaux
- adjoints administratifs territoriaux,
- techniciens territoriaux
- opérateurs des activités physiques et sportives
- ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- animateurs territoriaux
- adjoints du patrimoine

DIT que la attribution de l'F.S.E. et du C.I.A fera l'objet d'arrêtés individuels

DIT que en cas de sanction disciplinaire, l'FSE et le CIA pourront être diminués ou supprimés par la voie d'arrêtés individuels,

DIT que la présente délibération prendra effet au 1er Janvier 2017

Vote : Pour : 26

12 - Protection complémentaire santé des agents non-titulaires

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

OPTE pour le versement d'une aide directe et individuelle à l'attention des agents non-titulaire en CDD de 3 ans pour le financement de la protection sociale complémentaire dans les mêmes conditions que les agents titulaires,

DIT que la présente délibération prendra effet au 1er Janvier 2017.

Vote : Pour : 26

13 È Modification du tableau des effectifs 2017

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'état des emplois communaux.

DIT que les crédits nécessaires correspondant aux emplois existants ou créés sont inscrits au chapitre 012-charges du personnel du budget de l'exercice.

PREND ACTE que les nominations d'agents aux emplois et grades relèvent de la compétence du Maire.

Vote : Pour : 26

14 È Admission en non-valeur

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE l'admission en non-valeur des titres de recettes précités non recouverts à ce jour pour un montant de 1.610,52 " pour le Budget Principal et 189,40 " pour le Budget Camping.

Vote : Pour : 26

15 È Etude de réhabilitation et de redynamisation du Centre-Ville

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à engager les démarches nécessaires au lancement d'une étude pré-opérationnelle pour la réhabilitation et redynamisation du centre-ville ancien de Langeac.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter l'ensemble des subventions nécessaires à la réalisation des études et desdits projets.

Vote : Pour : 26

16 È Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes de moins de 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

DECIDE le recours aux jeunes âgés de au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits « réglementés » et de déroger aux travaux interdits en vue d'accueillir ces jeunes mineurs ;

DECIDE que la présente délibération concerne le service des espaces verts de la ville de LANGEAC ;

DECIDE que la Mairie de LANGEAC est l'autorité accueillant les jeunes mineurs amenés à effectuer des travaux dits « réglementés » ;

DECIDE que la présente délibération est établie pour 3 ans renouvelables;

DIT que les travaux sur lesquels portent la délibération de dérogation, les formations professionnelles concernées, les lieux de formation connus et les qualités et fonctions des personnes chargées d'encadrer les jeunes pendant ces travaux figurent en annexe 1 et que le détail des travaux concernés par la déclaration figure en annexe 2 de la présente délibération;

DIT que la présente délibération de dérogation sera transmise pour information aux membres du CHSCT et adressée concomitamment, par tout moyen permettant d'établir la date de réception, à l'agent chargé des fonctions d'inspection compétent ;

AUTORISE l'autorité territoriale à signer tout document relatif à ce dispositif.

Vote : Pour : 26

17 È Redevance d'occupation du domaine public

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

FIXE la redevance d'occupation du domaine public des ouvrages de distribution d'eau et d'assainissement à 2010 à 30 euros par kilomètre de réseau, hors branchements, et à 2 euros par mètre carré d'emprise au sol pour les ouvrages bâtis non linéaires, hors les regards de réseaux d'assainissement soit 9 633 "

Vote : Pour : 26

18 - Tarifs des services 2017 È Finances et Administration Générale

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Vote : Pour : 26

19 È Proposition de tarifs des services 2017 È Activités économiques et environnement

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Vote : Pour : 26

20 È Proposition de coupe de bois à Barlet

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder à une coupe de bois en forêt sectionnale de Barlet.

CONFIE à l'ONF la réalisation de cette coupe et sa vente par adjudication publique.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer tout document en ce sens.

Vote : Pour : 26

21 È Proposition de mise en place d'une citerne souple à BUEP

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la région Auvergne - Rhône-Alpes une subvention pour la réalisation de ces travaux.

Vote : Pour : 26

22 È Projet de enfouissement des réseaux télécom à Moutoulon

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint

Le Conseil Municipal :

CONFIRME le projet.

CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire auquel la Commune est adhérente.

FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à 14.462,89 " et **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à verser cette somme dans la caisse du Payeur Départemental du Syndicat. Cette participation pourra être revue en fonction du décompte définitif.

INSCRIT à cet effet la somme de 14.462,89 " au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

Vote : Pour : 26

23 È Proposition de tarifs des services 2017 È Jeunesse et Sports

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Vote : Pour : 26

24 - Proposition de tarifs des services 2017 È Action Culturelle et Enfance

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Vote : Pour : 26

25 È Proposition de convention de mise à disposition de personnel È TAP

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

APPROUVE les modalités de la convention de mise à disposition dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires à intervenir avec la Communauté de Communes du Langeadois et autorise le Maire à signer ladite convention.

Vote : Pour : 26

26 È Proposition d'une procédure de dénomination Commune Touristique

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal :

AUTORISE Madame le Maire de solliciter la dénomination de commune touristique et de station de tourisme tel que prévue aux articles du Code du tourisme et d'effectuer toutes les démarches en ce sens.

Vote : Pour : 26

27 È Projet « Wi-Fi 43 »

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

ADHERE au projet Wi-Fi 43 et à ses conditions, proposé par le Département de la Haute-Loire.

AUTORISE le Maire ou l'adjoint ayant délégation à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

AUTORISE le Maire ou l'adjoint ayant délégation à résilier en cas de besoin le contrat d'assurance statutaire en cours.

Vote : Pour : 26

28 È Indemnités de conseil au receveur municipal

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE ne pas réserver de suite favorable à la fixation d'une indemnité de conseil au Comptable du Trésor.

Vote : Pour : 26

CLOTURE DE LA SEANCE : 22h35

LANGÉAC, le 14 Décembre 2016

**La secrétaire de séance,
Valérie GAILLARD**